

VOTRE OFFICE DE TOURISME LABELLISÉ « QUALITÉ TOURISME™ »



Patrice Hennequin (Président), Laura Ordinaire (Directrice)
et Marie-Anne Spony (Secrétaire)

QU'EST-CE QUE LA MARQUE QUALITÉ TOURISME?

Afin de toujours mieux recevoir la clientèle et améliorer la qualité des prestations touristiques en France, l'État a créé la marque :

Qualité Tourisme™.

Cette marque fédère sous un même symbole les démarches qualité engagées pour la satisfaction de la clientèle dans l'hôtellerie, les résidences de tourisme, les villages de vacances, les campings, la restauration, les cafés et brasseries, les agences de locations saisonnières, les offices de tourisme, les lieux de visite et les activités de pleine nature.

C'est un signe de reconnaissance des établissements qui offrent des prestations de qualité, que les clients peuvent choisir en toute confiance.

UNE RÉCOMPENSE POUR TOUT LE TERRITOIRE

L'Office de Tourisme et des Congrès de Grand Besançon Métropole a vu son travail récompensé en 2018 par l'obtention de la Marque Qualité Tourisme™. Cette reconnaissance, qui contribue à la notoriété du territoire, vient d'être réaffirmée en 2023 lors d'un audit de renouvellement de la marque mené avec succès.

La Marque Qualité Tourisme™, c'est également un signe adressé à l'ensemble des prestataires et acteurs touristiques du territoire, partenaires de l'office de tourisme engagés en faveur d'une destination attractive.

En partenariat avec l'État (Directe), le Comité Régional du Tourisme, Doubs Tourisme, la CCI du Doubs et le Grand Besançon, l'Office de Tourisme et des Congrès, soutient le déploiement de « Qualité Tourisme » sur le territoire, seule marque d'État portée par le Ministère en charge du Tourisme, le Ministère de l'Économie (DGE) et Atout France à l'Étranger.

Ainsi, secteur par secteur, le territoire s'organise avec ses partenaires pour multiplier le nombre de sites détenteurs du prestigieux label, et réussir à faire la différence.

